



Assemblée générale du 4 mars 2014

Procès-verbal

Participants :

Pierre Abbet, Michel Allimann, Olivier Annen, Salomon Avila, Norbert Ballif, Arnaud Baumgartner, Jérôme Baumgartner, Alexandre Berger, Dominique Besson, Pascal Blum, Jean-Marc Bonzon, Dejan Bozovic, Michel Braüchi, Claude Broccard, Leopoldo Felice Calabria, Antoine Chavannes, Olivier Claezman, Pierre Combe, Rémy Decombaz, Rajka Djajic, Ariane Ducommun, Eliane Ducommun, Alain Durussel, Olivier Etter, Immacolata Febbraro, Philippe Ferrari, Michel Frossard, François Gaudin, Francis Gehrig, Marius Genier, Yves Gerber, Didier Gindre, Stéphane Gourdon, Jean-Paul Goy, Luc Graber, Sylvain Harr, Pierre-Olivier Hornung, Pierre Juillet, Patrick Julmi, Jean-Daniel Luthi, Johann Mange, Alberto Mastelli, Eric Monbaron, Stephanya Monnard, Dulima Perez, André Pittet, Christian Revaz, Marcel Ritz, Jean-Michel Ruegg, Raymond Savary, Dominique Schneiter, Bertrand Scholder, Enric Torras, Antonino Trovato, Pascal Vez, Aldo Zanutel et Italo Zeder

Excusés : Françoise Chatelain, Cécile Maire, Michel Mamin & Patrick Vallat

Circonstances :

57 personnes réunies - En tant que président en exercice, **Pierre Juillet** ouvre la séance à 18h40, à la salle Jura de l'Hôtel de ville de Bussigny.

OUVERTURE DE SEANCE :

Pierre Juillet présente les invités, les remercie pour leur présence et leur donne la parole.

M. Marc Truffer, Suva, directeur de la division Sécurité au travail pour la Suisse romande, salue les membres de l'association, rappelle les actions prioritaires en cours (250 vies et amiante) et annonce que la formation de chargé de sécurité va devenir un diplôme fédéral de spécialiste en santé et sécurité au travail.

M. François Czech, Adjoint Remplaçant au Service de l'emploi, salue les participants en son nom et au nom du chef de service, M. Piccand. Il relève la complexité de la tâche des MSST dans les entreprises et encourage l'association à poursuivre son activité.

Pierre Juillet excuse les personnes invitées suivantes : Mme Wyssa (commune de Bussigny), ainsi que MM. Hafliker et Clément (SSST) et M. Richoz (Seco).

Il reprend le fil de la séance et présente l'ordre du jour prévu, lequel n'entraîne pas de commentaire particulier.

L'ordre du jour est accepté.



RAPPORTS ET PV :

Pierre Juillet rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale 2013 est disponible sur le site internet de l'association. Aucune question n'étant posée, l'adoption du PV est soumise au vote des membres.

Le PV de l'assemblée générale 2013 est accepté à l'unanimité.

Le président présente son rapport annuel, il fait le point de ces cinq premières années de l'association et relève la santé de celle-ci, son développement régulier, « à la vaudoise ». Il rappelle aux membres l'importance de leur engagement, non seulement pour participer aux formations, mais également pour évaluer celles-ci, proposer des thèmes ou des animateurs pour les prochaines, proposer des améliorations dans le fonctionnement de l'association et plus généralement continuer à en faire la promotion. Le rapport est disponible sur le site internet.

Le président cite les 15 nouveaux membres ayant adhéré à l'association depuis l'assemblée générale de 2013.

L'assemblée générale accepte ces nouveaux membres.

Antonino Trovato (trésorier) rappelle le budget accepté lors de l'assemblée de 2013 et présente les résultats des comptes, lesquels montrent que si les charges ont été inférieures aux prévisions, par contre les recettes ont évolué en sens inverse, ce qui permet d'accroître la réserve disponible à environ 13'400 CHF. Comptes et budgets sont disponibles sur le site de l'association. Sa présentation ne suscite ni question ni remarques particulières.

Claude Brocard lit le rapport établi par les vérificateurs des comptes et propose aux membres l'acceptation des comptes 2013. Le rapport est disponible sur le site.

Les comptes 2013 sont acceptés à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs des comptes 2012 est accepté.

Décharge est donnée au comité pour sa gestion.

ELECTIONS :

Pierre Juillet rappelle que deux membres du comité en place ont donné leur démission, soit MM : Olivier Etter et Léopoldo Calabria. Il invite les membres intéressés à se manifester auprès du comité pour en compléter l'effectif.

En l'absence de nouveau candidat, le président propose aux membres d'élire un comité comprenant les membres déjà en fonction, soit Michel Allimann, Jean-Daniel Luthi, Pierre Juillet, Marcel Ritz et Antonino Trovato.

Le comité ainsi composé est élu par acclamation pour l'année 2014,

Pierre Juillet est réélu président à l'unanimité pour l'année 2014,

Le président demande deux candidats pour la fonction de vérificateur des comptes, ainsi que deux autres comme suppléants à cette même fonction.



Pierre Juillet propose de nommer M. **Bertrand Scholder** en tant que membre d'honneur de l'association, en raison de son engagement dans les premières années de l'association. Ce dernier le remercie et confirme son accord pour une telle nomination, laquelle est validée par l'assemblée.

Eric Monbaron se propose comme suppléant vérificateur des comptes.

Il est élu à l'unanimité pour l'année 2014.

BUDGET 2014 :

Antonino Trovato (trésorier) présente le budget prévu pour l'année 2014. Il explique sur quelles bases il a été établi, quels postes ont été repris, pour quelles raisons d'autres ont été modifiés. Les activités élaborées pour marquer le cinquième anniversaire de l'association ont été prises en compte en mettant à profit les réserves existantes et sans solliciter davantage les membres. De ce fait, ce budget présente un net déficit sur cette année.

Le budget 2014 est accepté à l'unanimité, moins une abstention.

FORMATIONS

Jean-Daniel Luthi (formations) tire le bilan des formations 2013. Les évaluations sont globalement très positives (une est manquante suite à la perte des données informatiques consolidées).

Il présente ensuite les projets de 2014 et rappelle que les informations relatives sont sur le site et seront complétées au fur et à mesure. Sont prévues, en plus de la formation ayant précédé l'assemblée de ce jour :

3 juin : protection des personnes dans le contexte de la prévention incendie

9 sept. : sécurité des machines

28 oct. : le défibrillateur en entreprise

Les formations de juin et d'octobre sont prévues à la salle Jura, à l'Hôtel de ville de Bussigny. Les lieux, dates et horaires seront confirmés sur le site de l'association.

Michel Allimann précise que la formation du 9 septembre se déroulera à Yverdon-les-Bains, elle se fera en deux étapes, d'abord une visite de l'entreprise Bière du Boxer SA puis une conférence à la Marive, et se terminera par une partie récréative au même endroit. Les inscriptions seront obligatoires et devront être effectuées dans le courant des mois de juin à août. Des informations complémentaires et des news seront transmises d'ici là.

SITE INTERNET :

Marcel Ritz (communication) fait le point sur le site internet (plus de 14'000 visites en 2013, plus de 40'000 pages consultées), qui voit une croissance régulière des visiteurs. En ce qui concerne l'espace réservé aux membres, son développement a été retardé par la mise en œuvre de la nouvelle version du site, mais il sera activé prochainement, en intégrant les données qui seront fournies par les membres.



QUESTIONS ET DIVERS

Pierre Juillet, constatant qu'aucune question n'est posée et qu'aucun divers n'a été demandé, annonce que la prochaine assemblée générale est fixée au 10 mars 2015, à Bussigny.

Le président clôt la séance. Il convie invités et membres à un échange convivial.

Pour le procès-verbal, le secrétaire :